

à la paix de 1713 et par le traité d'Utrecht, que des commissaires seraient chargés de tracer exactement au nord et à l'ouest les limites entre la baie d'Hudson et le Canada, et au sud entre cette province et les possessions anglaises. Toutefois il n'existe, soit dans les conventions écrites, soit dans les cartes, aucun document constatant que ces frontières aient été définitivement arrêtées; et en 1722, dit le père Charlevoix, « toutes négociations à ce sujet » furent abandonnées pour ne point donner le moindre prétexte de « rompre la bonne intelligence qu'il avait été si difficile de rétablir » entre les deux couronnes. »

Conformément à une clause de son privilège, la Compagnie rechercha le passage du nord-ouest; mais elle prit soin de laisser ignorer le résultat de ses explorations, dans la crainte d'en faire profiter les marchands français de Montréal, ainsi que les maisons de commerce de la Nouvelle-Angleterre; tel fut même son habile égoïsme, qu'elle prit à tâche de déprécier la valeur de ses possessions, afin qu'aucune concurrence n'essayât de les lui disputer.

Après avoir laissé le vaillant marquis de Montcalm et ses troupes succomber héroïquement faute de secours, le gouvernement de Louis XV fit à l'Angleterre le lâche abandon de la Nouvelle-France, la plus belle colonie que nous ayons jamais eue, et dont la population de race française s'élève aujourd'hui à plus de 600,000 habitants!

Devenue sans rivale par la ruine du marché français, la Compagnie de la baie d'Hudson conserva sa grande prospérité jusqu'en 1783, où une association fut formée à Montréal, sous la dénomination de Compagnie du nord-ouest (*North-West Company*) avec privilège d'exploiter les régions inconnues du continent baignées par la mer à l'ouest, et qui n'étaient pas comprises dans la charte de la Compagnie d'Hudson. Cette nouvelle Compagnie établit des forts sur la rivière Atabasca, et dirigea particulièrement ses entreprises vers l'ouest de la Nouvelle-Calédonie; elle y créa des établissements en 1804, et ce fut elle qui, le 16 octobre 1813, acheta aux Américains, moyennant quarante mille piastres, l'établissement d'Astoria, situé à l'embouchure de la Colombie